

Signature de la charte Du Programme de Réussite Éducative



Franck Le Bohellec, Maire de Villejuif, a signé, ce mercredi 24 janvier 2018, en présence de l'adjointe au maire en charge de l'éducation, Mme Ouchard, de l'inspectrice de l'éducation nationale, Mme Seralini, et du délégué du préfet en charge de la politique de la ville, Mr Derrais, **la charte du Programme de Réussite Éducative (PRE)**.

Le PRE a pour objectif, la prise en charge et l'accompagnement individualisée, d'enfants âgés de 2 ans à 16 ans, résidents ou scolarisés à Villejuif.

Ce dispositif repose sur l'idée d'une approche globale des difficultés rencontrées par l'enfant ainsi qu'une double volonté de placer la famille au centre de l'action et amener les différents acteurs du champ éducatif à coopérer.

Le champ d'action de la réussite éducative englobe un certain nombre de paramètres pour favoriser la mise en place des meilleures conditions aboutissant à la réussite de tous les parcours.

La lutte contre l'absentéisme et l'illettrisme, un focus sur l'égalité filles-garçons, un bon état de santé et la culture pour « réussite éducative ».

Franck Le Bohellec, Maire de Villejuif, se félicite de la mise en place de ce programme ayant pour but d'améliorer la réussite et le bien-être des futures générations de sa ville.

« C'est une grande fierté pour l'équipe municipale d'aboutir à cette signature après un excellent travail collaboratif avec l'État, l'Éducation Nationale et les services de la ville. »